

Ville d'Avrillé – 49240

Séance du Conseil municipal du 9 novembre 2021

Budget Primitif 2022 – Débat d'orientation budgétaire

Monsieur Philippe POIROUX expose :

Vu l'article L2312-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT)

Vu l'article 107 de la loi NOTRe n°2015-991 du 7 août 2015

Considérant l'obligation faite aux communes de 3500 habitants et plus, de débattre des orientations budgétaires dans un délai de 2 mois précédant le vote du budget primitif.

Vu la présentation faite en commission Ressources et Moyens le 2 novembre 2021.

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du rapport d'orientations budgétaires,

- **DONNE** acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires.

Pour extrait certifié conforme  
Avrillé, le 9 novembre 2021  
Mme le Maire,

Pour le Maire et par délégation  
Philippe POIROUX  
Adjoint aux finances, à l'économie  
et à l'emploi



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2021**

L'an deux mil vingt et un, le 9 Novembre à 19 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie d'Avrillé, Salle Guy Pasquier, sous la présidence de Madame Caroline HOUSSIN-SALVETAT, Maire.

**Étaient présents**

Mesdames et Messieurs, Jean HALLIGON, Hervé PINON, Magali BERGUE, Agnès GALLARD, Séverine CROS, Marc De SINGLY, Mangala RAULT, Philippe POIROUX, Adjoint.

Mesdames et Messieurs Alain DELÈTRE, Michel FOUCAULT, Michel VERGER, Maud Le HO, Céline TROCHUT, Sophie BAILLIÉ-APPLINCOURT, Laurent VIAUD, Mélanie BOURSIN, Hind RAFFENEAU, Jean-Claude COSSERON, Régine LE MONNER, Catherine CESBRON, Céline GUETTIER, Augustin VANBREMEERSCH, Florian SANTINHO, Annie RAT, François VARLIN, Estelle LEMOINE-MAULNY, Conseillers Municipaux

**Secrétaire de séance**

François VARLIN

**Pouvoirs**

Patrice LUCAS avait donné pouvoir à Séverine CROS  
Louis FOGANG avait donné pouvoir à Marc De SINGLY  
Guylène LEBOEUF avait donné pouvoir à Alain DELETRE  
Philippe BOLO avait donné pouvoir à Céline GUETTIER  
Dannièle CHEVROTIN avait donné pouvoir à Catherine CESBRON  
Alix DE VERNEUIL avait donné pouvoir à Augustin VANBREMEERSCH